

Bulletin d'information municipal

OCTOBRE 2018

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

TAXES MUNICIPALES – 4^e VERSEMENT

Nous vous rappelons que le 4^e versement des taxes municipales est dû pour le 25 octobre prochain

Vous pouvez effectuer votre paiement de la façon suivante :

- Chèque;
- Argent comptant;
- Carte de débit;
- Dans la plupart des institutions financières;
- Par mode électronique de la plupart des institutions financières.

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre  (450) 454-4502

 info@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi 8h à 12h @ 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 13h

Bibliothèque

Nous joindre  (450) 454-7995

 bibliotheque@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi 14h00 à 17h00
Mercredi et jeudi 18h00 à 20h30
Vendredi 15h00 à 18h00
Samedi 9h30 à 13h30

SÉANCES DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu le 13 novembre 2018 à 19h30 à l'Hôtel de ville.

APPEL DE CANDIDATURE REMPLACEMENT – POSTE DE CONCIERGE

La municipalité de Saint-Michel est à la recherche d'une personne pouvant remplacer l'employé responsable de la conciergerie pour les édifices municipaux. Ce remplacement est d'environ un mois, à horaire variable et devrait débuter dans la semaine du 20 octobre prochain. Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à rh@mst-michel.ca ou en contactant le 450 454-4502 (107).

UN DON DE CITROUILLES POUR EMBELLIR SAINT-MICHEL

La Municipalité tient à remercier monsieur Alexandre Robert, des Fermes Robert, pour le don d'une multitude de citrouilles qui serviront à embellir la Municipalité et lui donner un air de circonstance en ce mois de l'Halloween.

PROJET ÉOLIEN DES CULTURES

Kruger tiendra une consultation publique, le 17 octobre prochain, au Centre communautaire de Saint-Michel.

Pour en connaître davantage sur ce projet, consultez le site suivant : <https://mern.gouv.qc.ca/quebec-solution-mise-de-lavant-parc-eolien/>

Nous vous attendons nombreux le 17 octobre prochain à 19h00.

DÉPOUILLEMENT—ARBRE DE NOËL

Formulaire d'inscription sur la page Facebook du Club Optimiste.

Date limite le 11 novembre 2018



ADMINISTRATION ET COMMUNICATION... SUITE

JOURNÉE DE LA CULTURE SAINT-MICHEL

Le Conseil municipal tient à remercier tous les résidents et les visiteurs qui sont venus encourager les artisans locaux et apprécier les différents spectacles présentés lors de la Journée de la Culture de Saint-Michel. Un merci bien spécial à madame May Taratuta qui s'est dévouée bénévolement pour faire de cette journée, un succès. De plus, c'est elle qui avait réalisé les magnifiques fleurs qui ornaient l'entrée du site. Bravo!

Merci aussi au personnel qui a mis la main à la pâte pour faire de cette journée, une belle réussite.



REQUÊTE EN ACCRÉDITATION SYNDICALE DES COLS BLEUS DE SAINT-MICHEL

Les membres du Conseil municipal de Saint-Michel ont été fort étonnés de prendre connaissance d'une requête en accréditation syndicale déposée par les cols bleus de la Municipalité. Rien ne laissait présager une telle demande car, par le passé, la négociation de conditions de travail avantageuses pour les deux parties s'est toujours déroulée dans l'harmonie. Cette fois-ci, au lieu d'échanger avec le Conseil municipal comme ils avaient l'habitude de le faire, les cols bleus ont préféré se tourner vers l'accréditation syndicale pour tenter d'obtenir de meilleures conditions de travail.

À ce stade-ci, la Municipalité ne peut intervenir pour bloquer le processus d'accréditation. Elle collaborera avec le commissaire responsable du tribunal du travail pour faire valoir la capacité de payer des citoyens de Saint-Michel.

Rappelons que la Municipalité compte cinq cols bleus à temps plein, deux à temps occasionnel et un saisonnier.

LOISIRS/BIBLIOTHÈQUE

MAISON HANTÉE

Cette activité, gratuite pour tous, se déroulera le **samedi 27 octobre** prochain, de **18 h à 20 h** à la salle communautaire de Saint-Michel.

Soyez prêt pour la peur de votre vie! Vous aimez l'Halloween et les décors effrayants? Venez en grand nombre découvrir les horreurs de la maison hantée! Des bonbons seront distribués sur place.

MAISON ENCHANTÉE

Cette deuxième activité, également gratuite pour tous, se déroulera le mercredi **31 octobre**, de **15 h 30 à 18 h**, à la salle communautaire de Saint-Michel.

Si vous aimez les belles sorcières et l'univers féérique de l'Halloween, cette activité est pour vous et pour les enfants. Des bonbons seront distribués sur place.

Le Club Optimiste distribuera des bonbons dans la cours d'école entre 16h00 et 20h00.



ANIMATION LUDIQUE : LA MÉDUSE

Delphine invite les enfants de 6 à 9 ans à participer à une animation ludique sur la méduse. Après le récit d'un conte, elle fera explorer aux enfants les formes, les textures et les couleurs des différentes espèces de méduses. Ensuite, ils pourront réaliser leur propre méduse à partir de ruban à masquer. Cette activité se déroulera à la bibliothèque, le samedi 20 octobre 2018 à 14 h.

LE LIVRE FANTASTIQUE

L'artiste en art visuel, Anouk Looten, abordera le pliage, le découpage et le coloriage d'un livre, dans lequel l'enfant pourra fabriquer un arbre, un animal ou créer un petit monde fabuleux! Les livres sont fournis ou l'enfant peut apporter le sien.

L'atelier est dédié aux enfants de 6 à 12 ans et aura lieu à la bibliothèque, le samedi 3 novembre à 14 h.

Pour inscrire vos enfants :
biblio25@reseaubibliomonteregie.qc.ca

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet du règlement numéro 2018-184-4 modifiant le plan d'urbanisme

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 9 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 2018-184-4 modifiant le plan d'urbanisme comme suit :

Description de la zone concernée :

Le secteur est situé au nord du chemin Rhéaume et à l'ouest de la rue Principale, dans la portion nord du périmètre d'urbanisation.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

D'incorporer les dispositions du règlement no URB-2015-6-2018 modifiant le schéma d'aménagement révisé no 205, soit de modifier le plan d'affectation du sol afin:

-d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation à même une partie de la zone agricole permanente;

-d'agrandir la délimitation de l'affectation « Noyau villageois » à même une partie de l'Affectation « Agricole ».

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi, le 13 novembre 2018 à 19h00 à l'Hôtel de ville au 1700, rue Principale, Saint-Michel, quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.
4. Ce projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Fait et donné à Saint-Michel, ce 10^e jour du mois d'octobre 2018.

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet du règlement numéro 2018-185-42 modifiant le règlement sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 9 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 2018-185-42 modifiant le règlement sur le zonage comme suit :

Description de la zone concernée :

La partie de la zone CI-2 qui sera agrandie à même une partie de la zone A-2 est située au nord du chemin Rhéaume et à l'ouest de la rue Principale.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

D'incorporer les dispositions du règlement no URB-2015-6-2018 modifiant le schéma d'aménagement révisé no 205, soit de modifier les plans de zonage intitulé « Zone agricole » et « Périmètre urbanisation » afin d'agrandir la zone commerciale/industrielle CI-2 à même une partie de la zone agricole A-2.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi, le 13 novembre 2018 à 19h00 à l'Hôtel de ville au 1700, rue Principale, Saint-Michel, quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.
4. Ce projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Fait et donné à Saint-Michel, ce 10^e jour du mois d'octobre 2018.

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES 2018

Les électeurs inscrits sur la liste électorale du district numéro 5, sont invités à voter.

Le vote par anticipation sera tenu le 28 octobre 2018 à l'Hôtel de ville de 12h00 à 20h00.

Le jour du scrutin sera tenu le 4 novembre 2018 à l'Hôtel de ville, de 10h00 à 20h00.

Voici les adresses pour le district numéro 5 ainsi que les candidats qui se présentent

DISTRICT 5

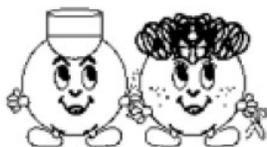
Adresses		Candidats
rue Blais rue Clermont rue Dulude chemin du Lac-Martin rue Laforest	rue Martin rue Principale (du 1543 au 1972) chemin Rhéaume (du 439 au 831 (impairs)) rue Robert rue Trudeau	Marie- Claude GARAND Johanne PIGEON Claude POUPART

ORGANISMES



19 OCTOBRE 2018
18H30
PROJECTION
DU FILM :
HOTEL
TRANSYLVANIE
3

Au centre communautaire de St-Michel



Les Chouettes de
St-Michel organise
une projection du
film
Hôtel
Transylvanie
3

Venez en grand
nombre

Billets en vente au
local des Chouettes
et le jour de
l'événement.

5 \$ le billet
Un popcorn et un
brevage inclus

Début de la
projection : 18h30

Au plaisir de vous
voir

LES CHOUETTES DE
ST-MICHEL

428 place St-Michel, St-Michel,
J6L 2J0

Pour de l'information :
leschouettesdestmichel@
hotmail.com

450-454-5957

TRAVAUX PUBLICS / VOIRIE

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

L'automne étant arrivé, l'installation des abris d'autos temporaires sera permise dès le 15 octobre. Assurez-vous de le fixer solidement. Pour vous aider à connaître les bons ancrages à utiliser, vous pouvez consulter la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ 3910-700) sur le site www.bnq.qc.ca

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

JOURNÉE PORTES OUVERTES SERVICE INCENDIE

Venez nous voir, dimanche le 14 octobre de 10 h à 14 h, à la caserne incendie de Saint-Michel. Plusieurs activités sont offertes

RECRUTEMENT DE POMPIERS À TEMPS PARTIEL

La municipalité de Saint-Michel est à la recherche de pompiers à temps partiel.

Visitez notre site web à www.municipalite-saint-michel.ca/offres-demploi

Le concours se termine le 2 novembre 2018.